

---

PROMOTION

# Marrette<sup>MD</sup> Série WP

## Promotion t-shirt installations 2025

### Règles et réglementations

#### Durée

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025

#### Admissibilité

Tous les participants et toutes les participantes doivent être des résidents légaux du Canada et avoir 18 ans ou plus. Les participants doivent suivre le processus d'inscription avec une participation valide.

Exclu(e)s sont les employé(e)s d'ABB, les employé(e)s des distributeurs d'ABB, les employé(e)s des fournisseurs d'ABB.

ABB peut exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité d'un(e) participant(e) pour qu'il (elle) puisse participer au concours. Le défaut de produire une telle preuve pourrait empêcher la participation.

Tout renseignement fourni à ABB doit être vrai, exact et complet. ABB se réserve le droit d'exclure tout(e) participant(e) qui fournit des renseignements faux, inexacts ou incomplets.

## Modalités de participation

Pour participer, une personne doit entrer la promotion en complétant le formulaire de participation sur la plateforme en ligne de la promotion. Les participants doivent :

- 1- Répondre à toutes les questions obligatoires avec des informations précises et pertinentes ;
- 2- Fournir une(des) photo(s) claire(s) de leur installation d'un ou plusieurs connecteur(s) à fils de la **série WP de Marrette**.

La (les) photo(s) doit(vent) clairement montrer l'installation d'un connecteur de fil de la série WP (**WP33M9, WP33B25, WP33JAR150, WP39M6, WP39B20, WP39JAR100**), le(s) connecteur(s) et la zone environnante de l'installation, afin de garantir que l'objectif de l'installation soit facilement compris. L'installation doit être conforme au Code canadien de l'électricité en vigueur au moment de la participation.

L'admissibilité sera validée en fonction des réponses fournies dans le cadre de la promotion, de la (des) photo(s), ainsi que par vérification des listes d'employés, de fournisseurs et de distributeurs.

Une seule participation éligible par participant est admise.

Les 150 premiers participants admissibles qui complèteront le formulaire d'inscription à la promotion entre le **1er janvier** à 9h00 et le **31 décembre** à 16h00, 2025 (heure de l'Est) recevront un t-shirt selon les informations fournies.

## Prix

Un total de 150 prix un (1) t-shirt (valeur de 20\$) à l'effigie de la marque Marrette seront distribués. Dans l'éventualité où ces prix ne seraient pas disponibles, ABB se réserve le droit de substituer un prix par un autre.

## Remise des prix

Les inscriptions seront révisées et approuvées régulièrement chez ABB Électrification Canada Inc., 700 avenue Thomas, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 2M9, pendant toute la durée de la période de promotion mentionnée ci-dessus.

Les 150 premiers participants admissibles recevront leur prix. Les prix seront expédiés directement aux participants admissibles en fonction des informations fournies lors de leur inscription. Les participants admissibles seront contactés par courriel confirmant l'expédition de leur prix. Le consentement des participants admissibles à être contactés par ABB sera demandé à l'avance. En acceptant les règlements du concours, les participants acceptent d'être contactés par ABB.

Les participants admissibles sont responsables de fournir des informations valides lors de l'inscription à la promotion, y compris des détails d'expédition valides et une sélection de taille valide. **Aucune modification** ne pourra être effectuée une fois que le participant aura envoyé son formulaire de participation.

Les participants ont jusqu'au **31 décembre 2025** pour participer. Après cette période, ABB se réserve le droit de disposer des prix restants comme bon lui semble.

Les prix seront envoyés par Poste Canada, Fedex ou tout autre service de messagerie à l'adresse fournie. Les prix ne seront expédiés qu'au **Canada**.

ABB ne sera pas tenue responsable des erreurs d'information, des erreurs d'expédition, des erreurs de prix, ni des colis perdus ou volés. Les prix ne peuvent être échangés par les participants.

## Autorisation

Les participants accordent à ABB tous les droits nécessaires pour utiliser leur image et leur nom sur les canaux internes, les canaux externes, les supports marketing et promotionnels (en ligne et imprimés), ainsi que sur les canaux de tiers.

En contrepartie de la participation à la promotion, les participants accordent à ABB Ltd, à ses affiliés, employés, sous-traitants, représentants légaux et ayants droit, le droit irrévocable et illimité, à l'échelle mondiale, d'utiliser, de licencier ou de distribuer les témoignages et photos fournis concernant ce(s) produit(s) dans tout support ou mode de distribution, et à toute fin, y compris mais sans s'y limiter pour toutes utilisations promotionnelles, publicitaires, imprimées, éditoriales et autres fins commerciales connexes.

Le participant libère et décharge à tout jamais ABB Ltd, ses affiliés, employés, sous-

traitants, représentants légaux et ayants droit de toute responsabilité, réclamation, action ou demande découlant de ou en relation avec l'utilisation des citations et témoignages, y compris, sans limitation, toute réclamation pour atteinte à la vie privée et diffamation.

Les participants accordent à ABB Ltd, à ses affiliés, employés, sous-traitants, représentants légaux et ayants droit le droit et la permission d'effectuer des retouches de base sur les témoignages et le matériel afin de les adapter au style d'ABB avant leur utilisation comme décrit ci-dessus. Le participant renonce également à tout droit d'inspecter ou d'approuver le produit fini ou les produits. Les participants comprennent également qu'ils renoncent à tout droit d'auteur ou droit de propriété intellectuelle sur les témoignages et les photos prises concernant le(s) produit(s) mentionné(s) ci-dessus.